

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 décembre 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-douzième session
Point 65 de l'ordre du jour
Consolidation et pérennisation de la paix

Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année

**Lettre datée du 25 décembre 2017, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration datée du 24 décembre du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) concernant l'adoption de la nouvelle « résolution assortie de sanctions » (résolution 2397) contre la République populaire démocratique de Corée (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 65 de l'ordre du jour de sa soixante-douzième session, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) **Ja Song Nam**



**Annexe à la lettre datée du 25 décembre 2017 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République populaire démocratique de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères
de la République populaire démocratique de Corée**

Les États-Unis, saisis de terreur devant la réalisation de notre objectif historique qu'était la concrétisation de la force nucléaire nationale, s'acharnent à imposer sur notre pays les sanctions et les pressions les plus lourdes qu'il ait jamais connu.

Le 23 décembre, tout en dénonçant le tir d'essai du missile balistique intercontinental (MBI) Hwasong-15 que nous avons mené à bien, ils ont concocté la « résolution » 2397 du Conseil de sécurité, une « résolution assortie de sanctions » qui revient à soumettre la RPDC à un blocus économique complet.

Nous considérons que cette « résolution assortie de sanctions », montée de toutes pièces par les États-Unis et leurs partisans, constitue une grave atteinte à la souveraineté de notre République et un acte de guerre perpétré en violation de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne et dans la région, et nous la rejetons catégoriquement.

Si nous avons poursuivi et atteint l'objectif historique de la concrétisation de la force nucléaire nationale, après avoir surmonté maintes épreuves et surmonté mille difficultés, c'est afin de sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, d'assurer la paix à notre peuple et de garantir durablement la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et dans le monde face à la politique de chantage et aux menaces nucléaires des impérialistes américains.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, nos armes nucléaires sont des moyens défensifs de dissuasion qui ne portent atteinte à aucune disposition du droit international et qui ont été élaborés en toute justice et en toute légitimité, notre pays n'ayant pas adhéré au Traité sur la Non-prolifération des armes nucléaires, en vue de mettre un terme à la politique hostile, aux menaces et au chantage nucléaires auxquels se livrent les États-Unis.

Nous avons tiré de nos précédentes confrontations avec les États-Unis une vérité essentielle, à savoir que la dissuasion nucléaire est un outil puissant qu'il faut renforcer par tous les moyens et qui seule peut mettre un terme aux agissements des États-Unis, aux menaces et au chantage militaires qu'ils exercent quotidiennement partout dans le monde pour réaliser leurs ambitions hégémoniques grotesques en recourant à la force pour faire passer « l'Amérique d'abord ».

Quelle ne fut pas l'erreur des États-Unis et de leurs partisans, qui ont cru qu'ils pourraient, au moyen de « sanctions » déjà vides de sens, freiner l'avancée triomphante d'un peuple qui a su parvenir à son objectif historique et concrétiser sa force nucléaire nationale en se dotant d'une puissance balistique propre à rivaliser avec les armes nucléaires américaines.

Les États-Unis devraient constamment garder à l'esprit la République populaire démocratique de Corée, qui s'est rapidement imposée comme un acteur stratégique capable de faire peser une grave menace nucléaire sur le territoire des États-Unis.

Ces derniers, s'ils souhaitent assurer leur sécurité, doivent renoncer à leur politique d'hostilité envers la République populaire démocratique de Corée désormais détentrice de l'arme nucléaire, apprendre à coexister avec elle et cesser de caresser

l'illusion que notre pays pourrait renoncer aux armes qu'il a construites en surmontant tous les obstacles.

Les pays dont la voix s'est élevée en faveur de cette « résolution assortie de sanctions » devront assumer leur responsabilité pleine et entière face aux conséquences de leur choix et nous veillerons à ce qu'ils en paient le prix à jamais.

Loin de manquer de cœur ou de craindre les difficultés et les défis de toutes sortes qui nous attendent sur le chemin du progrès, nous tournons un regard optimiste vers un avenir meilleur, convaincus qu'aucune force au monde ne pourra vaincre l'indomptable génie de notre peuple.

Nous continuerons de renforcer, en toute légitime défense, nos moyens de dissuasion nucléaire en vue de faire cesser pour de bon les menaces, le chantage nucléaire et les actes hostiles des États-Unis en accédant de fait à l'équilibre de nos forces et des leurs.

Faisant fi des manœuvres irraisonnées des États-Unis et des forces qui lui sont hostiles, notre République continue d'avancer, dotée du pouvoir invincible de l'unité réalisée autour de son chef suprême, de sa puissance militaire inégalée, de son autosuffisance et de sa capacité de perfectionnement, et brillera toujours par son statut de grande puissance et de forteresse d'indépendance autonome tant dans sa politique que dans son économie et sa défense.
